

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/43

L'an deux mil vingt-trois le 05 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alex BRICHET-BILLET, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Date de convocation :

29/08/2023

Date d'affichage :

05/09/2023

Présents : Mr BRICHET- BILLET Alex, Mr CARRIER Michel, Mme LOCATELLI Sandrine, Mr GRIGIS Vincent, Mme RAVIER Marie-Noëlle, Mme CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, Mme ODOIX Raymonde, Mme MARTIN Chloé, CARRIER Michel, Mr BARD-SURDON Guillaume, M. VINSON Denis, M. JOUVE Jean-Christophe

Absent :

Le Maire fait part au conseil municipal de la vente d'un bâtiment communal situé 27 Route des Plantées 38470 Notre Dame de l'Osier, dont le prix a été évalué à 15 000,00 €.

**VENTE
BATIMENT 27
ROUTE DES
PLANTEES**

- Un diagnostic concernant le plomb et l'amiante a été réalisé en 2020.
- Les frais de Notaire seront supportés par l'acquéreur.

Une offre d'achat à 15 000,00 € de ce bâtiment nous ait parvenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition de prix et autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de vente, les documents de la vente et tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.



Le Maire.
Alex BRICHET-BILLET

REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/42

L'an deux mil vingt-trois le 5 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alex BRICHET-BILLET, Maire.

Présents : Mr BRICHET- BILLET Alex, Mr CARRIER Michel, Mr GRIGIS Vincent, Mme ODOIX Raymonde, Mme MARTIN Chloé, Mr. JOUVE Jean-Christophe, Mr. VINSON Denis Mme RAVIER Marie-Noëlle, Mme CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, Mr BARD-SURDON Guillaume, Mme LOCATELLI Sandrine

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Date de convocation :

28/08/2023

Date d'affichage :

05/09/2023

VU :

- L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales
- L'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019

- L'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques

ADOPTION DE LA
NOMENCLATURE
BUDGETAIRE ET
COMPTABLE M57
ABREGEE AU 1er
JANVIER 2024

Mr Le Maire Alex BRICHET-BILLET, explique au conseil municipal le besoin de préciser la délibération N° 2023/33 et donc, que la nouvelle nomenclature M57 sera adoptée par la commune de Notre Dame de l'Osier dans sa version abrégée.

La collectivité a reçu l'avis favorable à l'adoption du nouveau référentiel M57 de MR Jean-Christophe PLENERT, Inspecteur Divisionnaire hors classe des Finances Publiques et Responsable du Service de Gestion Comptable de SAINT-MARCELLIN.

Le Conseil Municipal, après avoir voté :

- Autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Commune de Notre Dame de l'Osier, de la M14 vers la M57, à compter du 1er janvier 2024, **dans sa version abrégée**
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

Le Maire.
Alex BRICHET-BILLET





Département de l'Isère
Mairie de
Notre-Dame-de-l'Osier

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le
ID : 038-213802788-20230905-D2023_41-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CORRECTION DE LA DELIBERATION 2023/17 APPROBATION DU
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU LOTISSEMENT COMMUNAL**

2023/41

Nombre de membres
en exercice : 11
Nombre de membres
présents : 11
Nombre de suffrages
exprimés : 11
Pour : 10 Contre : 0
Date de convocation :
29/08/2023
Date d'affichage :
05/09/2023

L'an deux mil vingt-trois le 05 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alex BRICHET-BILLET, Maire.

Présents : Mr BRICHET- BILLET Alex, Mr CARRIER Michel, Mme LOCATELLI Sandrine, Mme CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, Mme RAVIER Marie-Noëlle, Mme ODOIX Raymonde, Mr BARD SURDON Guillaume, Mr JOUVE Jean-Christophe, Mme MARTIN Chloé, Mr VINSON Denis, Mr GRIGIS Vincent

Absent :

Suite au recours préfectoral en date du 20 juin 2023, Mr le maire expose au Conseil les erreurs à corriger concernant la délibération 2023/17

Cette nouvelle délibération atteste donc :

- que les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le compte de gestion précédemment adopté.
- que le vote de l'assemblée délibérante hors de la présence du Maire le 04/04/2023 ainsi que l'approbation à l'unanimité du CA 2022 du lotissement communal se compose comme suit :

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de suffrages exprimés : 09

Nombre de membres présents : 10 Pour : 09 Contre : 0

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	REALISE
DEPENSES	219 735.92 €
RECETTES	219 735.92 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0 €
RESULTAT DE CLOTURE	0 €

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

	REALISE
DEPENSES	219 735.92 €
RECETTES	18 300.00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0 €
RESTES A REALISER DEPENSES	0 €
RESTES A REALISER RECETTES	0 €
RESULTAT DE CLOTURE (avec RAR)	0 €
RESULTAT DE CLOTURE (sans RAR)	201 435.92 €

RESULTAT GLOBAL (avec les RAR)	
RESULTAT GLOBAL (sans les RAR)	201 435.92 €

Hors de la présence du Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les modifications apportées à la délibération 2023/17

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



LE MAIRE
Alex BRICHET-BILLET

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 038-213802788-20230905-D2023_40-DE

Collectivité : NOTRE DAME DE L'OSIER

Date de Convocation :
29/08/2023

Membres :
En Exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11

2023/40

Le 05/09/2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de BRICHET-BILLET ALEX.

Etaient présents : BRICHET-BILLET Alex, CARRIER Michel, ODOIX Raymonde, LOCATELLI Sandrine, JOUVE Jean-Christophe, GRIGIS Vincent, MARTIN Chloé, CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, VINSON Denis, BARD-SURDON Guillaume, RAVIER Marie-Noëlle

Etaient Absents ou excusés :

Objet : Decision modificative

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette decision modificative concernant le budget de l'exercice 2023 et autorise Monsieur le Maire, à signer tout document nécessaire à ce dossier.

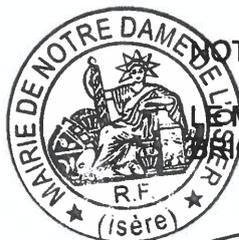
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

CREDITS A OUVRIR EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Montant en €
67	673				3200,00
				TOTAL	3200,00

CREDITS A OUVRIR EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Montant en €
77	7788				3200,00
				TOTAL	3200,00



NOTRE DAME DE L'OSIER, LE 05/09/2023

LE MAIRE,
BRICHET-BILLET ALEX

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois le 05 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alex BRICHET-BILLET, Maire.

2023/39

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11
Date de convocation :
29/08/2023
Date d'affichage :
05/09/2023

Présents : Mr BRICHET- BILLET Alex, Mr CARRIER Michel, Mme LOCATELLI Sandrine, Mr GRIGIS Vincent, Mme RAVIER Marie-Noëlle, Mme CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, Mme ODOIX Raymonde, Mme MARTIN Chloé, CARRIER Michel, Mr BARD-SURDON Guillaume, M. VINSON Denis, M. JOUVE Jean-Christophe

Absent :

**Correction de
la délibération
2023/32**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'erreur du montant inscrit sur la délibération N° 2023/32 qui affecte au budget 2023 de la commune, le reliquat du CCAS suite à sa dissolution.

En effet la somme à affecter au 1068 au budget 2023 de la commune est de 16,01 € et non de 16 € comme indiqué précédemment.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

Le Maire.
Alex BRICHET-BILLET



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/38

L'an deux mil vingt-trois le 05 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alex BRICHET-BILLET, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11
Date de convocation :
29/08/2023
Date d'affichage :
05/09/2023

Présents : Mr BRICHET- BILLET Alex, Mr CARRIER Michel, Mme LOCATELLI Sandrine, Mr GRIGIS Vincent, Mme RAVIER Marie-Noëlle, Mme CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, Mme ODOIX Raymonde, Mme MARTIN Chloé, CARRIER Michel, Mr BARD-SURDON Guillaume, M. VINSON Denis, M. JOUVE Jean-Christophe

Absent :

**ADHESION A
LA
PLATEFORME
DES
MARCHES
SECURISES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du besoin de prolonger l'adhésion à la plateforme de dématérialisation <http://www.marchs-securises.fr>.

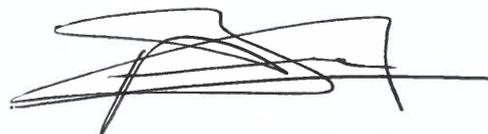
Cette adhésion pour une durée de 2 ans représente un coût de 80,00 € HT.

Les services en ligne sont facturés par la suite selon les procédures utilisées par la collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la signature de cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

Le Maire.
Alex BRICHET-BILLET



REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : NOTRE DAME DE L'OSIER

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le

ID : 038-213802788-20230905-D2023_37-DE

2023/09

Date de Convocation :
29/08/2023

Membres :
En Exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11

Le 05/09/2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni , sous la présidence de BRICHET-BILLET ALEX.

Etaient présents : BRICHET-BILLET Alex, CARRIER Michel, ODOIX Raymonde, LOCATELLI Sandrine, JOUVE Jean-Christophe, GRIGIS Vincent, MARTIN Chloé, CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, VINSON Denis, BARD-SURDON Guillaume, RAVIER Marie-Noëlle

Etaient Absents ou excusés :

Objet : Decision modificative

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette decision modificative concernant le budget de l'exercice 2023 et autorise Monsieur le Maire, à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

CREDITS A OUVRIR EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Montant en €
13	1311	OPFI			26316,00
13	1318	OPFI			1080,00
				TOTAL	27396,00

CREDITS A OUVRIR EN RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Montant en €
13	1321	204			5000,00
13	1328	10201			1080,00
13	1341	OPNI			21316,00
				TOTAL	27396,00

NOTRE DAME DE L'OSIER, LE 05/09/2023

LE MAIRE,
BRICHET-BILLET ALEX

